

CE N°3 mardi 7 juin 2022 (18h15)

Pour l'éducation nationale : Présents : Mme Grellier, Mme Bourgeois, Mme Estivié, Mme Smoucovit, Mme Schotté.

Absents excusés : Mme Houvet (en arrêt maladie) et M. Polydore.

Pour la Mairie : M Lafon, Mme Bachellé, Mme Oumlal

Pour les parents représentants : Présents : FCPE : Mme Paule, M Fernandez.

Absents : FARENTS et Nous parents.

1/ VIE DE L'ECOLE

*Actualités de l'école

L'école a repris sa vie presque normale avec un masque qui a disparu et des barrières qui ont été rangées dans la cour. Nous sommes bien contents de pouvoir retrouver nos élèves dans ces conditions. Certains ne nous ayant jamais connus ou presque sans masque depuis qu'ils sont arrivés à l'école. On peut dire que l'école a repris vie.

2 temps forts en cette fin d'année :

- Tout d'abord, notre spectacle "Jean Macé danse au fil des émotions" qui a eu lieu le vendredi 20 mai 2022 dans la cour de l'école.

Quel plaisir de recevoir à nouveau les familles à l'école après 3 ans de privation !

A travers la pratique de la danse avec une professionnelle, Florence Siracusa de la compagnie Arcane, les élèves sont allés à la rencontre de situations pour exprimer leurs émotions, communiquer avec les autres. Ils ont enrichi leur vocabulaire dans le domaine de la danse et des émotions et ont aiguisé leur œil de spectateur.

M.Lafon exprime sa satisfaction de voir cette vie reprendre à l'école. Il indique qu'il a eu des échos très positifs de cette soirée. Il ajoute que pour lui c'est très important de remettre les parents « dans la boucle ». Il faut faire en sorte que l'école de la République ne devienne pas l'école de la consommation.

Ce soir les parents élus sont là mais on notera qu'il y en a très peu tout de même.

- Nous sommes sortis tous ensemble au Parc zoologique Biotropica le mardi 31 mai 2022.

Nous remercions la mairie pour avoir répondu présente sur nos demandes tant logistiques que budgétaires et qui nous a permis de réaliser ces 2 temps.

Les parents remercient l'équipe pour ce beau spectacle et reconnaissent que c'est un gros travail.

*Projection sur l'an prochain

Au jour d'aujourd'hui, 151 élèves sont prévus. En ce moment nous sommes 148 donc cela reste stable. Beaucoup de petits prévus, ce qui est une surprise puisqu'on en attendait beaucoup moins.

PS 57 ; MS 48 ; GS 46.

Pour l'instant la structure ne prévoit que des niveaux simples (2PS 2MS 2GS).

Si on peut rester sur cette structure moins complexe qu'à l'habitude avec que des niveaux simples c'est plus facile pour la gestion.

Nous avons une toute petite marge pour l'accueil de GS (+ou- 1 à 2 par classe).

En revanche nous ne sommes pas en mesure d'accueillir de nouveaux petits. Il est arrivé énormément d'enfants du secteur.

Monsieur Lafon ajoute que Jean Macé est la seule école de Fontenay où les effectifs sont stables voire augmentent sensiblement.

Le problème de cette école est que l'on a beaucoup d'enfants qui arrivent et qui repartent (environs 15 départs sur l'année et au moins autant d'arrivées). On a également des familles qui sont hébergées et qui ont des situations précaires. Monsieur Lafon ajoute qu'un certain nombre de bailleurs qui sont conventionnés avec les différents organismes pour louer des appartements à ces familles en difficulté sans passer par des structures identifiées comme le centre maternel ou la villa renaissance. C'est la raison pour laquelle il est difficile de les repérer. Il y en a probablement plus dans le secteur de Jean Macé que dans d'autres secteurs. Ce qui engendre ce turnover. La municipalité réfléchit : Comment avoir un dialogue avec la préfecture pour être mieux informé de ces situations.

Sur l'école, nous avons également des inclusions, 10 prévues pour l'an prochain, dont 6 en GS, plus 2 dossiers de première demande à monter dès le mois de septembre. Nous ne pouvons pas savoir encore si ces élèves seront accompagnés d'AESH. Il y aura des inclusions dans tous les niveaux. Nous avons fait deux réunions de préscolarisation (enfants qui seront en PS l'année prochaine) qui ont abouti à des dossiers de premières demandes par la crèche ou le centre maternel.

*Pour la rentrée des petites sections.

Des rendez-vous individuels ou téléphoniques sont fixés sur le vendredi 17 et vendredi 24 juin avec les familles. Pour compléter, une réunion plénière sera organisée le mardi 28 juin 2022 à 18h30. Pendant cette réunion, on parlera essentiellement de comment se passe la rentrée en petite section, du fonctionnement de notre école. Pour la première journée de classe de l'enfant, on organise un accueil par moitié de classe. On fera une visite de l'école avec les parents. Après la réunion, la directrice enverra le

film de présentation de l'école. Les parents pourront le visionner en amont avec leur enfant dans les jours qui précèdent la rentrée.

La directrice propose aux parents représentants, aux fédérations de parents de venir se présenter aux nouveaux parents de l'école le soir de cette réunion.

Nous n'avons pas encore de visibilité sur les modalités de la rentrée prochaine qui se détermineront en fonction de la situation sanitaire de la fin de l'été.

*Les élections de parents d'élèves.

Elles auront lieu le vendredi 7 octobre 2022. Après consultation des parents d'élèves le conseil retient le vote par correspondance comme modalité de vote pour les élections des parents représentants.

Une commission pré-électorale se réunira dans les 15 premiers jours de la rentrée dans la semaine du 12 au 16 septembre 2022 en salle des parents.

2/ PARTENARIAT AVEC LA MUNICIPALITE

* Appel à manifestation d'intérêt

La Mairie est en train de répondre à un appel à manifestation d'intérêt dans le cadre du plan d'investissement d'avenir qui est porté par le ministère de l'éducation nationale, l'Europe et par la caisse des dépôts. Dans ce programme école et innovations, un certain nombre de propositions sont faites, la mairie postule pour pouvoir obtenir les moyens et les financements nécessaires à la réalisation. Une des choses que la mairie souhaiterait mettre en place, c'est l'accompagnement renforcé pour des élèves en difficulté avec un dédoublement de classe. On pourrait par exemple prendre la moitié de la classe et la mettre dans des activités encadrées par du personnel périscolaire formé pendant que l'autre moitié serait prise en charge par l'enseignant. La semaine suivante, on intervertit les groupes. Tout ça déroge complètement au fonctionnement de l'éducation nationale et donc cela nécessite des discussions (en particulier principe de responsabilité).

L'enjeu représente, des centaines de milliers d'euros d'aide pour avoir de tels dispositifs. Fontenay étant sortie en 2014 des dispositifs de la politique de la ville alors qu'elle compte 43% de logement sociaux. Résultats attendus en janvier 2023.

* Equipement

L'ENI mobile est arrivé. Les enseignantes assisteront à une formation demain mercredi 8 juin.

* Travaux pendant l'été.

- La réfection du toit terrasse du bâtiment principal. Cela représente à peu près 200000€.
- La réfection du sol dans le hall. Elle commence le lundi 11 juillet 2022.
- La rénovation de la cour de l'école :

Projet « La cour d'école du futur », Jean Macé sera la première école à en bénéficier. Il est prévu une augmentation de la végétalisation de la cour avec le doublement du nombre d'arbres. Il est prévu également une désimperméabilisation d'une partie des terrains. On essaiera d'associer les enfants au choix des essences d'arbres. Ils seront plantés vers la toussaint.

Les revêtements seront faits avec des liants naturels et de couleur claire pour réduire la température entre 4 à 6 degrés en particulier dans la zone la plus chaude vers la rotonde.

Le choix des jeux a été fait avec l'équipe enseignante. Une inconnue réside dans les délais de livraison pour leur installation avant la rentrée.

Une réflexion particulière est menée sur le transfert de l'entrée de l'école sur l'Avenue Dolivet. Cette entrée ne sera effective que lorsque des aménagements garantissant la sécurité aux abords de l'école seront en place. Une réunion avec les parents est prévue.

Mme Grellier remercie tous les participants et annonce qu'elle quittera l'école à la fin de l'année scolaire. Elle est nommée sur une autre école de la circonscription. Elle reste disponible pour préparer la rentrée 2022.

La séance est levée à 20h.